

Les membres de la Société l'Avenir se sont réunis en assemblée générale le 23 Février 2013 à 14H30, au siège de la société à la suite d'une convocation envoyée aux membres le 1^{er} février 2013 ;

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés (*liste des participants en annexe*).

L'assemblée est présidée par Yves CHEVRE en qualité de Vice-Président et Michel PIDOU en est nommé secrétaire.

Conformément à l'article des statuts, 45 membres à jour de cotisation étant présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer.

Début de la réunion 15h00

Une minute de silence est observée pour ARNAUD Fernand, CHARRUAU Claude et CORNILLEAU Germain sociétaires décédés au cours de l'année 2012.

Le vice-président donne un salut particulier pour Germain Cornilleau qui s'est toujours engagé malgré son âge, il a été présent, membre du bureau et a toujours participé aux différentes manifestations organisées par la société.

Première résolution : Quitus du rapport financier

Lecture du bilan financier par le trésorier Alain Sevestre.

Ci-après le bilan financier lu par le trésorier

<i>DESIGNATIONS</i>	<i>RECETTES</i>	<i>DEPENSES</i>
Résultat de l'exercice comptable	23291,08	22876,51

Recettes

Cotisations sociétaires		1220,00
Bar + (encaissement crédit 2011, <u>109,80</u>)	=	18864,27
Boules (entraînements 604,50, engagements challenges boules, et cartes) 513,00	=	1117,50
Cochon grillé, choucroute.		1769,80
Ventes de galettes, tombola, etc..		158,00
Intérêts livret épargne 2012		161,51
Total des recettes		<u>23291,08 €</u>

Dépenses

Achat de vins	7636,57	
Autres boissons	1366,53 = total bar	9003,10
<u>Frais généraux</u>		
(Fournitures, cahiers, timbres enveloppes, Cartouche d'encre, etc....)		187,31
EDF		562,21
Gaz		1161,02
Eau		177,50
Assurance Gan		667,24
Impôts fonciers		376,88
Vérification extincteurs, recharges		513,08
Vérifications radiateurs, contrat d'entretien		457,33
Divers produits d'entretien		196,83
Réception, représentation, déplacements,		1586,00
Mises en bouteilles		180,00

Animations (cochons grillé, choucroute, repas des travailleurs, Lots, prix challenges, cotisations de boules pots)	2119,06
Obsèques	243,95
Divers, achat de bouteilles, calendriers, etc,	76,30
Total Dépenses hors travaux exceptionnels	<u>17507,81</u>

Résultat hors travaux et stocks 23.291,08 - 17507,81 = **5783,27 €**
REPORT 17507,81

Travaux exceptionnels,

Porte d'entrée (effraction 2011 sarl Fortier)	2067,80
Réfection du jeu de boules + accessoires	3300,90
Total dépenses	<u>22.876,51</u>

Excédent 23291,08 - 22876,51 = **414,57 €**

Etats des comptes au 31/12/2012 et Balance

----- Avoir -----

<u>Au 31/12/2011</u>	<u>AU 31/12/2012</u>
(Livret, compte chèques espèces)	Livret A 11457,12
13407,67	Compte chèques 2351,90
Excédent + 414,57	Espèces 13,22
13822,24 €	Total 13822,24 €

----- Stocks

<u>Fin 2011</u>	<u>Fin 2012</u>
Boissons diverses 1477,64	Boissons diverses 1396,89
Gaz 976,10	Gaz 861,85
Crédit 109,80	Crédit 85,10
Total avoir 2563,54 €	2343,84 €

Différences 2011 2012 **moins 219,70 €**

Prévisionnel de pouvoir d'achat en fonction de tous ces éléments

Résultat hors travaux 5783,27 - 219,70 = **5.563,57 €**
OU
Excédent 414,57 + 2067,80 + 3300,90 - 219,70 = **5.563,57 €**

Comparatif d'exercices hors travaux exceptionnels

2010	2011	2012
Recettes 20547,67	Recettes 23167,95	Recettes 23291,08
Dépenses - 17474,11	Dépenses 18623,19	Dépenses 17507,81
S/Total = 3071,56	S/total 4544,76	S/total 5783,27
Stocks 2052,90	Stocks 2563,54	Stocks 2343,84
Total 5124,40	Total 7108,30	Total 8127,11

Le trésorier précise que l'année n'a pas été mauvaise, il souligne le manque à gagner de 499 € qui est égal à 1,37 € de perte par jours en moyenne. Pour mémoire il nous informe du manque à gagner des années précédentes : 2009 : 1334 €, 2010 : 651 €, 2011 : 754 €.

L'assemblée approuve le rapport financier du bureau et lui donne quitus de sa gestion.

Deuxième résolution : Quitus du rapport moral

Lecture du rapport moral par le Vice-Président. (Ci-dessous copie du texte lu.)

A lire les résultats comptable on s'aperçoit, d'un résultat satisfaisant. (Progression du chiffre d'affaire et du bénéfice plus que substantiel). Pour la bonne raison que l'augmentation de la vente au bar, hormis l'achat des boissons, n'entraîne pas pour autant des frais généraux.

Là autrement dit, on ne subit pas la crise, voir on en profite peut être.

Ceci dit, il nous faut rester vigilant, une mauvaise ambiance et la fréquentation baisse, des dépenses immodérées, des laissés allés dans la vigilance des consommations, des manques de civisme dans la consommation d'électricité, du gaz pourraient faire baisser les marges.

Le bureau et quelques volontaires confectionnent eux-mêmes les repas, plutôt de recourir à des traiteurs, sans pour autant négliger la qualité.

Cependant des économies substantielles sont encore à l'étude.

(Fournisseur de Gaz, assurance, contrat d'entretien, nous avons des devis encourageants.) Le prochain bureau aura toutes les données en main.

A ce sujet nous avons des propositions de prix de gaz, pour la société très intéressants ;

Exemples. Actuellement TOTAL gaz 1566 € 76 ttc la tonne
ANTAR 1052 €48 " " "

Proposition ANTAR

Pour particuliers 1252,48 ttc

Nous invitons les sociétaires à profiter de cette offre, si besoins étais, le bureau est a leurs disposition pour toutes démarches.

A la dernière A.G, la couverture du jeu de boule avait été évoquée. Cette année une subvention sera demandée au conseil général, afin de pouvoir réaliser ces travaux au printemps 2014.

Nous invitons ardemment les sociétaires à s'inscrire à toutes manifestations (repas, jeux boules ou cartes, etc.. afin de sceller l'amitié entre nous, et d'apporter en l'occasion quelques subsides à notre trésorerie.

Il nous informe des futurs projets :

PROJET 1 : Réparation de la toiture du jeu de boule ; Il est envisagé de faire une demande de subvention au Conseil Générale.

PROJET 2 : Un préau pour les fumeurs pourra être installé dans la cour.

PROJET 3 : La réfection des banquettes de la salle est prévu des devis ont été demandé.

Le vice-président précise également qu'un changement de fournisseur de gaz ou d'agent d'assurance pourrait faire faire des économies à la société.

Intervention de Gaétan Beillard qui précise que le conseil général n'acceptera pas de subvention pour les travaux de toiture, elle est acceptée uniquement pour le jeu de boule

Intervention de Patrick VOYER qui précise qu'en tant que fournisseur de gaz, il y a VITOGAZ. Gaétan Beillard intervient en précisant que VITOGAZ est trop cher.

L'assemblée approuve le rapport moral du bureau et lui donne quitus de sa gestion.

Troisième résolution : Election des nouveaux sociétaires

4 candidats se sont présentés :

GLEMET Michel ayant pour parrains : DEFOURNEAU Claude et BEILALRD Gaétan

ROBINEAU Yves ayant pour parrains : BANCAREL Jean Claude et CHEVRE Bernard

HERLEMONT Joël ayant pour parrains : NIVELLE Charles et DUMOULIN Guy

CHARTIER Raymond ayant pour parrains : HENRY Michel et ROY Noël

GLEMET Michel : 45 voix ;

ROBINEAU Yves : 45 voix ;

HERLEMONT Joël : 33 voix ;

CHARTIER Raymond : 45 voix ;

Nuls et blancs : 0 voix ;

Abstention : 0 voix

Total votants : 45 voix

Quatrième résolution : Election du Conseil d'Administration

Le vice-président précise que le bureau actuel ne se représentera pas si il ni avait pas plus de volontaire pour intégrer le conseil d'administration.

Il demande donc des volontaires. Noel AUDEBAULT, Didier VEAU, Michel PION, jean Claude SCHIAPPARELLI se proposent d'intégrer le conseil d'administration.

Après acceptation de l'assemblée et sur demande du vice-président l'élection du conseil d'administration se fait à main levée.

L'assemblée générale accorde un mandat à Noel AUDEBAULT, Didier VEAU, Michel PION, jean Claude SCHIAPPARELLI, Yves CHEVRE, Michel PIDOU, Alain SEVESTRE, Bernard CHEVRE comme administrateurs pour une durée de 2 ans, conformément aux statuts.

Cinquième résolution : QUESTION DIVERSES.

Patrick VOYER, demande, pour le vin ordinaire qui présente un dépôt dans chaque bouteille, ce qui allait être fait.

Intervention du vice-président qui précise que le dépôt s'est fait par le changement de temperature. Il a été vu avec le fournisseur qu'une remise de 10% sera faite sur la prochaine commande. Le prix de la chopine sera moins cher ou en fonction des prix d'achat, le vin ne sera pas augmenté.

Il précise que pour qu'une société fonctionne, il faut une bonne entente au sein de la société et qu'en ce moment c'était le cas.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16H30. La traditionnelle galette est distribuée avec le pot de l'amitié

De l'assemblée générale, il a été dressé le présent procès-verbal. Il est signé par le président et le secrétaire de séance.

Certifié conforme par :

Le président

Le secrétaire